

SOLIDARITÉ



Vol. 21 n°2

9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Qc) H1L 6P3 – Tel.: (514) 356-8888

Septembre 1999

FACE À LA
MONDIALISATION,

ADELANTE !
NI UN PASO ATRAS !
ADELANTE !



(EN AVANT ! PAS DE REcul ! EN AVANT !)

MARIA GUADELUPE MARQUEZ PANTOJA

Rapport du troisième stage CISO au Mexique, juin – juillet 1999

LE NOUVEL APPÉTIT DES ÉTATS-UNIS POUR LE MEXIQUE

Lè pétrole, la main d'œuvre à bon marché et un bassin de 100 millions de consommateurs de plus: voilà ce qui nous vient spontanément à l'esprit lorsqu'on pense aux visées des Américains sur le Sud du Rio Grande. En fait, l'enjeu est bien plus grand que cela. Un enseignant à la faculté d'économie de l'UNAM, Andrés Barreda, estime que le **territoire** mexicain est devenu, ces dernières années, un élément vital dans le cadre du développement de l'économie capitaliste en Amérique du Nord.

C'est la nouvelle donne mondiale des 15 dernières années qui explique, selon lui, ce regain d'intérêt des États-Unis pour le Mexique. L'émergence de nouveaux marchés en Asie (la seule ouverture de la Chine au capitalisme représente un potentiel d'un milliard de nouveaux consommateurs) et la concurrence que crée l'arrivée de ces économies émergentes forcent les Américains à tourner leur regard vers le Pacifique et au-delà. Barreda reprend et adapte une thèse du célèbre historien Fernand Braudel selon laquelle, depuis le moyen-âge et durant les temps modernes, **le centre du monde capitaliste s'est continuellement déplacé vers l'Ouest**. Selon Barreda, cela vaut pour les États-Unis eux-mêmes, dont l'avenir économique se joue non plus dans la moitié Est du pays, mais bien sur la côte Pacifique.

GÉOPOLITIQUE 101

Quel rapport avec le Mexique? Pour Barreda, un simple regard jeté à la géographie permet de voir la réponse. Aux États-Unis, les grands centres de production, le centre de la haute finance, de même que la plupart des grands marchés intérieurs sont situés dans la moitié Est du pays. Les

conditions naturelles imposées par la géographie, par exemple les Rocheuses et les déserts (du Nevada, de l'Arizona, de l'Utah, etc.), font qu'il est à peu près impossible de déplacer ces centres dans la moitié Ouest du pays. D'où la question vitale de la **circulation** vers ou depuis la côte Ouest. Or, pour le transport terrestre, il n'y a qu'un seul corridor est-ouest, un seul endroit où les montagnes rocheuses disparaissent pour ouvrir un passage: El Paso (Texas), une ville collée sur la frontière mexicaine.

Tout le long de cette frontière, un important réseau de transport routier et ferroviaire s'est donc développé. Le long de cet axe El Paso/Tucson/San Diego se trouvent également plusieurs des zones de *maquiladoras*: Ciudad Juarez, Nogales, Mexicali, Tijuana, etc. Lorsqu'on pense d'une part à la concurrence que veulent faire les États-Unis aux économies asiatiques et d'autre part au transport des produits américains en Asie, ces zones de *maquiladoras* se révèlent être un atout extraordinaire.

De par leur situation, au coeur de ce qu'on pourrait appeler «une autoroute vers le Pacifique», elles permettent aux États-Unis d'y

acheminer à bon coût des matières premières ou des produits manufacturés qui, une fois dans les *maquiladoras*, seront transformés (ex.: assemblage) à très faible coût, puis expédiés sur la côte Pacifique encore une fois à un coût très profitable. Les *maquiladoras* permettent ainsi aux États-Unis de surmonter le problème du déplacement vers l'ouest de leurs centres de production.

De plus, s'agissant du transport par bateau des produits américains vers l'Asie depuis la côte Pacifique, deux options s'offrent aux Américains. La première est déjà bien rodée mais moins directe et éventuellement moins rentable: utiliser les ports de Los Angeles et de San Francisco. La seconde, selon Barreda, est sérieusement explorée par les États-Unis aujourd'hui: utiliser le port de Guaymas (Mexique), qui donne sur le Golfe de Californie. C'est le chemin le plus court et probablement le plus économique pour acheminer en Asie les produits assemblés dans les *maquiladoras*.

PANAMA ENGORGÉ

Toujours dans l'optique des



échanges avec les pays situés à l'Ouest de notre continent, l'Amérique centrale et plus particulièrement le Mexique prennent une valeur stratégique inestimable. Le développement continu du transport maritime, en particulier celui du transport par *containers*, exerce une pression considérable sur le canal de Panama qui, aujourd'hui, ne suffit plus à la tâche. On parle beaucoup de la construction d'un second canal, qui non seulement soulagerait le premier, mais permettrait le passage de navires de grand tonnage (le canal de Panama est limité à des navires de 65000 tonnes).

Les gouvernements des États-Unis et du Mexique étudient ces dernières années la possibilité de construire un canal sec – ou des canaux secs – à travers l'isthme de Tehuantepec, à l'extrémité Sud du Mexique. Il est concevable, selon eux, d'y établir un canal multimodal. Cela pourrait consister par exemple en un circuit ferroviaire express transportant les *containers* du Golfe du Mexique au Pacifique et vice versa.

LA MÉDITERRANÉE AMÉRICAINE

Tout ce regain d'intérêt des Américains pour le Mexique s'inscrit dans des visées beaucoup plus larges. C'est sous cet éclairage qu'il faut voir l'ALENA, un accord qui signifie ni plus ni moins que l'incorporation du Mexique au sein des grandes préoccupations géopolitiques et géo-économiques des États-Unis. Ceux-ci tiennent à compléter leur prise de contrôle sur «leur» mer Méditerranée. Le Mexique est une pièce indispensable de cette entreprise. Il en va de leur place prépondérante dans le commerce mondial et de leur titre de seule superpuissance mondiale.

Philippe Boudreau

LE GOÛT DES FRAISES MEXICAINES CONGELÉES QUE NOUS CONSOMMONS

SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

Comme nous l'ont souvent dit nos amis mexicains au cours de ce séjour, l'aspect réconfortant du processus de mondialisation et des accords commerciaux internationaux, ce sont ces liens qui se tissent maintenant entre les travailleurs et les travailleuses des Amériques pour faire contrepoids à la loi des transnationales contre laquelle les associations nationales seules sont impuissantes.

C'est ce qui se produit lorsque les réseaux organisés de la société civile – on pense notamment au Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC) et au Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) – unissent leurs talents et leurs efforts pour former une Alliance continentale et pour concevoir des programmes économiques et sociaux alternatifs. Cela se produit aussi à d'autres paliers et sous d'autres formes comme lorsque le groupe du CISO a apporté son soutien aux grévistes de la Congeladora del Rio.

A Irapuato, dans l'État de Guanajuato, **les 230 employés de la Congeladora del Rio, en grande majorité des femmes,** réclamèrent le 25 mai 1999 leur part des profits gagnés par leur employeur (comme le prévoient les dispositions de l'article 123 de la constitution mexicaine) et se virent opposer le refus de l'entreprise. Ils décidèrent deux jours

plus tard de rejoindre les rangs du Front authentique du travail (FAT), en adhérant au Sindicato Regional de Trabajadores del Campo, Empresas Agrícolas, Similares y Conexos de Guanajuato. Une demande fut déposée auprès de la Commission fédérale de conciliation et d'arbitrage, laquelle a tardé inhabituellement à traiter le dossier... Mais les travailleuses avisèrent elles-mêmes leur patron de leur demande syndicale : deux jours plus tard, tous les employés étaient congédiés. Les travailleuses se présentèrent quand même au travail et bloquèrent un camion plein de marchandises, prêt à quitter l'usine.

Quand nous avons rencontré ces femmes, le 4 juillet suivant, les pourparlers semblaient devoir s'engager entre les représentants des parties. Nous apportions les fruits d'une collecte et une lettre adressée aux dirigeants de la société dans laquelle notre délégation dénonçait la situation. Les grévistes nous attendaient dans

un petit abri de campagne. Elles nous ont raconté leur histoire, les 12 à 14 heures de travail forcé en haute saison, leurs mains blessées par les fruits qu'elles doivent couper et peler, les gants de travail qui manquent, les lois qui ne sont pas respectées, leur part légitime des profits dont elles n'ont jamais vu la couleur. **Une petite fille prit la parole** : elle travaille comme les autres, **elle n'a que 13 ans**, elle gagne 12 \$ par semaine. Elle n'est pas la seule, plusieurs petites filles travaillent à la Congeladora del Rio, dans l'illégalité, ne bénéficiant donc d'aucune sécurité sociale, puisque l'âge minimum de travail est de 16 ans. On nous expliquera plus tard que leurs mères monoparentales sont dans le besoin, et qu'une telle situation n'est pas rare au Mexique.

Elles se lèvent tour à tour pour nous parler, la doyenne de 70 ans, l'organisatrice communautaire, la présidente du syndicat, des travailleuses... Elles sont dignes

dans leur extrême pauvreté.

ENSEMBLE
NOUS VAINCRONS...

Le lendemain, le FAT nous transmettait des coupures des journaux locaux qui avaient fait état de notre visite et nous espérons que notre appui aura eu quelque impact au cours de la lutte menée par les travailleuses de la Congeladora del Rio. Mais quoi qu'il en soit, et au delà du découragement que l'on peut ressentir parfois face à l'impunité avec laquelle des employeurs comme la Congeladora del Rio ou d'autres violent les lois du travail, cet appui nous aura donné, ainsi qu'aux grévistes mexicains, cette bouleversante expérience de la solidarité internationale qui nous permettra de forger, peu à peu, ces liens au-delà des frontières sans lesquels le combat contre les transnationales serait perdu d'avance.

Catherine Saint-Germain



Au nom des stagiaires,
Claire Lalande remet un don de
solidarité aux grévistes.

LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS DU MEXIQUE, OTAGES DES MAQUILADORAS

Apparues au Mexique dans les années 60, les usines de sous-traitance étrangères appelées au Mexique *maquiladoras* foisonnent dans les zones franches, tout au long de la frontière américaine. Ces entreprises peuvent compter sur la complicité du gouvernement qui musèle les syndicats, et par conséquent viole de façon massive les droits des travailleurs et travailleuses. Ainsi, les employeurs ont toute latitude pour imposer à la main-d'œuvre, en majorité féminine, des semaines de 60 à 70 heures, quand ce n'est pas davantage, et des salaires de famine.



Autobus de transport de travailleurs de maquiladoras.

Lorsque nous arrivons à Ciudad Juarez, nous apercevons un grand parc industriel avec des

grands espaces verts et des usines. Nous sommes à l'heure du changement des équipes de tra-

vail. Les bus stoppent à proximité des usines, devant l'entrée de la zone franche, et débarquent leur cargaison humaine. Ils se hâtent par milliers; hommes et femmes s'engouffrent chacun vers le long bâtiment de sa maquiladora. Officiellement, le travail débute à 7 heures, toutefois ceux qui commencent à 6 h 30 reçoivent une prime; somme infime. Ils termineront à 17 h 15 dans le meilleur des cas et pour plusieurs, selon le vouloir du patron.

Suite à l'ALENA, ces usines poussent comme des champignons au Mexique. La plupart sont au service de l'économie américaine, cependant les entreprises peuvent aussi être canadiennes, asiatiques et autres. Les principaux attraits pour les investisseurs sont: l'existence d'un haut niveau de chômage au Mexique, des gens qui ont besoin de travailler et ce, à salaire compétitif, un emplacement géographique stratégique et naturellement, des lois du travail et de l'environnement très peu contraignantes.

En plus, pour attirer devises et capitaux étrangers, combattre le chômage et dynamiser l'économie, le gouvernement du Mexique déroule le tapis rouge et offre infrastructures, routes, téléphone, eau, énergie à bon marché, l'exemption des droits de douane à l'importation et à l'exportation.

Lors d'une rencontre avec des travailleurs et travailleuses de ces usines, plusieurs ont témoigné de leur vécu: «Il faut travailler dur, mais si on est efficace on gagne autant qu'un professionnel hors zone franche, car on peut gagner plus en travaillant de 12 à 14 heures par jour». «On est une machine sur une machine: dès qu'on s'assoit, on n'a plus le temps de penser à rien».

D'autres parleront des conditions de travail: «Quand vous débutez dans l'usine, ils nous disent: «*tu viens ici; on travaille de telle heure à telle heure. Si ça te convient, tu restes; sinon tu peux t'en aller, il y en dix à la porte qui attendent ta place*».

Suite à la page 15

LE MODÈLE SYNDICAL MEXICAIN

«Le modèle syndical prédominant au Mexique est celui d'organisations ouvertement assujetties au gouvernement et à son parti. Les dirigeants profondément corrompus gèrent les syndicats comme s'il s'agissait de leur propre commerce. Le gouvernement se permet même de confier les directions syndicales aux personnes de son choix qui sont en même temps députés ou maires, concentrant ainsi pouvoir et richesse. Ces derniers offrent des contrats de protection dans les usines où les ouvriers ignorent l'existence même du syndicat, et ces véritables mafias vont jusqu'à engager des bandes armées pour obtenir des contrats et intimider ou réprimer les travailleurs.» Hector de la Cueva, CILAS (Centro de investigación laboral).

Le corporatisme dans le mouvement syndical, c'est cela. Les institutions uniques et centralisées sont toutes incorporées dans une structure hiérarchique unique «nous sommes tous frères, de la même famille, de la même nation, de la même patrie, sous le même drapeau, etc.» qui est chapeauté par le parti, unique aussi, en principe. Ce corporatisme s'abreuve et abreuve en même temps un nationalisme très chauvin et xénophobe. C'est ainsi que le PRI règne sur le pays depuis plus de trois générations.

Un syndicat **indépendant**, comme ceux que le Front authentique du travail (FAT) regroupe par dizaines, ne participe pas à cette confrérie et c'est toutes ces forces omniprésentes et combinées qu'il doit réussir à développer, petit à petit, par l'éducation à la solidarité et la conscientisation politique des ouvrières et des ouvriers.

L'ORGANISATION SYNDICALE DANS LES MAQUILADORAS, UNE LUTTE COMPLEXE

On estime qu'il y a aujourd'hui plus de 900 000 travailleurs et travailleuses dans la zone des *maquiladoras* (une bande de trente kilomètres de large tout au long de la frontière du Mexique et des États-Unis et longue de 3000 kilomètres).

Les tentatives du FAT d'organiser des syndicats indépendants dans cette zone a rencontré l'opposition farouche des patrons, des autorités politiques et des dirigeants des syndicats officiels (la sainte alliance). La lutte pour syndiquer les employés de CASA (General

psychologues (rencontres individuelles, promesses de promotion, etc.) et autres spécialistes de la propagande antisyndicale (tout comme le pratiquent McDonald et Walmart au Québec). Cette expérience a amené les dirigeants du FAT à revoir la stratégie d'organisation suivie jusque-là et à adopter une démarche de présyndicalisation.

sations syndicales d'El Paso, au Texas) et internationales. Le CETLAC est présentement dirigé par une coordonnatrice, M^{me} Beatriz Lujan, et emploie trois organisateurs et organisatrices.

Le travail de conscientisation est un préalable nécessaire au développement d'un éventuel syndicalisme indépendant. Le CETLAC bénéficie déjà de l'appui d'organisation comme la United Electrical, Radio and Machine Workers of America (U.E) et le CISO. Cet appui doit continuer et s'accroître si l'on souhaite qu'éventuellement les travailleuses et travailleurs de la *maquiladora* puissent s'organiser et négocier librement leurs conditions de travail et de vie. Et cet appui ne doit pas seulement se limiter à un soutien financier et matériel mais doit permettre l'échange d'information et des liens entre les groupes de travailleuses et travailleurs de la *maquiladora* et ceux des États-Unis, du Canada et du Québec.

Joseph Gargiso

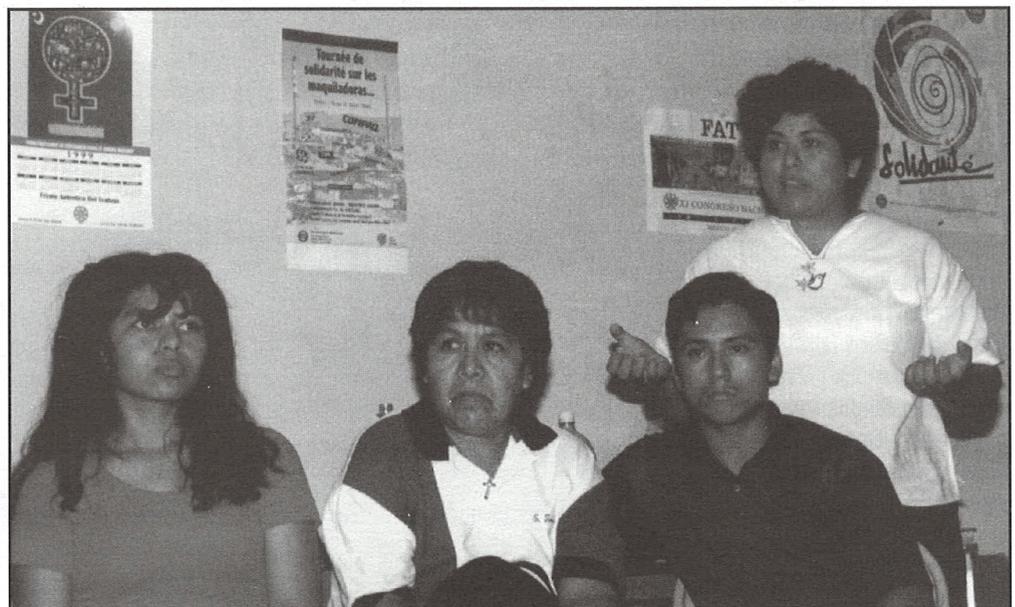
- Âge moyen : 22 ans ;
- Proportion de femmes : 58 % dont la majorité est monoparentale avec 2 ou 3 enfants;
- Provenance : plus de 50 % proviennent d'autres états du Mexique;
- Scolarité moyenne : 6 ans, mais certains ne savent ni lire ni écrire.

Le contexte de la *maquiladora* est complexe : industrialisation moderne, mai-d'œuvre venant majoritairement de la campagne, possibilité de consommation moderne mais conditions de travail minimales, appareil classique de contrôle État-patrons-syndicats officiels, absence de services publics et de logement de base, etc. Un emploi dans un tel contexte n'est pas ce qu'il y a de mieux mais, pour les mexicains affamés dans les campagnes et migrant vers les usines en ville, c'est considéré comme mieux que rien.

Electric) en 1994 a été un triomphe sur le plan juridique : l'obtention du vote secret pour décider de l'adhésion au syndicat. Ce qui est contraire aux habitudes locales où les votes se prennent à main levée. Mais le résultat concret de cette lutte fut une déroute. Il y eut rejet du syndicat à la suite de nombreuses tactiques de l'entreprise ayant recours à des

Il y a trois ans donc, le FAT mettait sur pied le Centre d'études et de formation sur le travail (CETLAC) qui est établi dans la ville de Ciudad Juarez. Le but du Centre est de développer la «conscientisation» des travailleurs et travailleuses relativement à leurs droits dans le milieu du travail et dans la société en général. Le Centre atteint ses objectifs en organisant des ateliers de formation, en offrant un service de conseil et d'accompagnement légal, en distribuant de l'information, en participant à des coalitions et des luttes sociales et en développant des relations transfrontalières (avec les organi-

La grande majorité des usines *maquiladoras* ne sont pas syndiquées. Là où il y a une certaine présence syndicale, notamment dans la ville de Matamoros, il s'agit de syndicats officiels dont les conventions collectives sont des «contrats de protection». Par de tels contrats, le rôle du syndicat, en retour des cotisations syndicales, est de protéger les patrons contre les revendications des travailleuses et travailleurs ou la menace de créer un syndicat indépendant.



Travailleuses et travailleurs de maquiladoras.

LA DÉMOCRATIE SYNDICALE EN MARCHÉ, LA CNTE DANS L'ÉDUCATION

La Coordination nationale des travailleurs de l'Éducation (CNTE) est un mouvement démocratique dissident de 350 000 membres à l'intérieur du Syndicat national des Travailleurs de l'Éducation (SNTE – officiel) qui, avec 1 200 000 membres, est le plus grand syndicat d'Amérique latine. La CNTE existe depuis 1958. Elle est maintenant active dans plusieurs États du Mexique, notamment dans la capitale.

L'un des enjeux importants auxquels elle a à faire face, c'est l'accessibilité à l'éducation pour tous. En effet, bien que l'éducation publique soit encore théoriquement gratuite de la garderie à l'université, de plus en plus de frais divers sont imposés aux étudiantes et étudiants. L'état paie les écoles et le salaire du personnel, mais les parents doivent payer pour tout le matériel requis : livres, cahiers, équipement de laboratoire, etc. L'école secondaire de Xico, située en milieu défavorisé, est une de celles qui imposent le moins de frais aux parents ; leur contribution est tout de même de 15 dollars U.S. par année, ce qui est énorme quand une partie importante de la population doit survivre avec moins d'un dollar par jour. Nous avons rencontré des étudiantes et étudiants de l'Université nationale autonome de Mexico (UNAM) qui luttent par des grèves, des manifestations et des grèves de la faim contre l'imposition de frais de scolarité et pour un vingt-et-unième siècle sans laissés pour compte. La CNTE appuie la lutte des étudiants, et elle travaille, par

des grèves, des *sit-in* et des manifestations, à démocratiser l'éducation.

La globalisation des marchés frappe durement le Mexique. La CNTE se préoccupe aussi de cet enjeu. Comme le Front authentique du travail (FAT), elle pense que la stratégie la plus efficace pour lutter contre les effets négatifs de la globalisation est la création d'alliances, pour tenter d'effacer les inégalités qu'il y a entre le premier, le deuxième et le troisième monde.

L'autre enjeu majeur qui préoccupe la CNTE, c'est la démocratisation du mouvement syndical mexicain. Un jugement récent de la Cour Suprême statue qu'il est contraire à la Constitution d'interdire la présence de plus d'un syndicat dans la fonction publique. Ce jugement soulève la contro-

verse dans les rangs syndicaux. Certains y voient une opportunité de démocratisation de la vie syndicale, d'autres une occasion de division et donc d'affaiblissement des forces syndicales.

La stratégie que la CNTE a retenue est de tenter de démocratiser de l'intérieur le SNTE plutôt que de quitter ses rangs. Elle rejette l'approche corporatiste traditionnelle du syndicalisme officiel. Contrairement à cette tradition, elle est porteuse de revendications sociales : non seulement revendique-t-elle la démocratisation de l'éducation et la non-privatisation de l'électricité, mais aussi l'autonomie du Chiapas, le respect des accords de St-André, conclus avec l'Armée zapatiste de Libération nationale, la démilitarisation du pays, etc.

Un militant du FAT, Hector de la Cueva écrit. « ...le modèle cor-

poratiste craque de toutes parts. La fin de l'obligation pour les syndiqués d'adhérer au Parti Révolutionnaire institutionnel (PRI) ou à quelque autre parti politique est une victoire presque acquise dans tout le pays, grâce aux pressions en faveur de la démocratisation. Les tribunaux du travail commencent à adopter des résolutions inimaginables il y a encore peu de temps, comme celle qui permet l'existence de plus d'un syndicat dans un même lieu de travail. » La CNTE peut s'enorgueillir à juste titre de son rôle dans ce mouvement de démocratisation.

Les élections présidentielles de juillet 2000 sont extrêmement importantes pour l'avenir du mouvement syndical mexicain. On observe déjà des fissures importantes dans la naguère toute-puissance du PRI. Bien que sa popularité soit actuellement en baisse, le maire de Mexico, élu il y a deux ans, est du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), d'allégeance sociale-démocrate. Ce parti a aussi remporté des postes de gouverneur dans quatre États. Le Parti d'action nationale (PAN), parti de droite, a aussi gagné des élections au poste de gouverneur. La Chambre des députés est dominée par l'opposition. Il est question d'une alliance PAN-PRD contre le PRI. Toute cette mouvance électorale pourrait modifier passablement la donne et donner des ailes aux mouvements de démocratisation dans une société civile émergente.

Claire Lalande



LE SYNDICAT MEXICAIN DES ÉLECTRICIENS NON À LA PRIVATISATION !

Depuis 1982, sous le mandat de Carlos Salinas, le processus de privatisation est enclenché au Mexique. Un peu plus de 15 ans plus tard, **1100 entreprises publiques ont été privatisées**. Il s'agit notamment des lignes aériennes, de la sidérurgie, du transport ferroviaire, du téléphone et des régimes d'épargne et de retraite. Il en reste moins de 300, et le mouvement se poursuit. Le gouvernement a en effet annoncé son intention de privatiser la pétrochimie, le pétrole (PEMEX), de même que l'électricité et certains services de santé et d'éducation. Nous avons rencontré des dirigeants syndicaux œuvrant dans ces trois derniers secteurs et avons échangé sur leurs stratégies pour lutter contre cette privatisation. Nous traiterons ici du secteur de l'électricité.

Le 2 février 1999, le président mexicain, Ernesto Zedillo, a proposé à la Chambre des députés des modifications à la Constitution, afin de permettre une privatisation graduelle des entreprises d'électricité. Le secrétaire général du Syndicat mexicain des électriciens (SME) concentré dans l'état de Mexico, Rosendo Flores Flores, affirme que le gouvernement n'a aucun argument technique, politique, économique ou social pour justifier la privatisation de l'électricité. D'ailleurs, ajoute-t-il, les privatisations ont toutes eu des impacts négatifs sur les droits des travailleurs, les conditions de vie de la population et l'économie du pays en haussant le prix des services. Seul un engagement pris auprès de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international, en échange d'une garantie de prêt, explique cette volonté. Conformément à sa

longue tradition de combativité, le SME, fondé en 1914 et regroupant 47 500 membres, s'est donc aussitôt mobilisé contre cette volonté gouvernementale. Il a utilisé diverses stratégies de lutte.

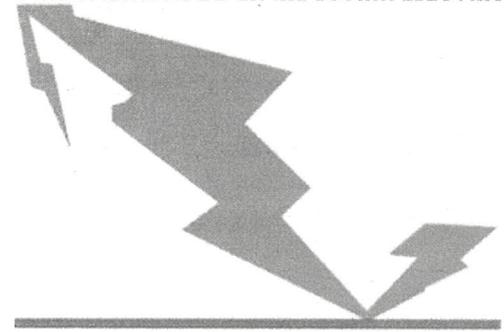
Il a procédé à des analyses techniques et a produit un document très complet, proposant des alternatives (notamment le développement des ressources éoliennes et hydrauliques), qu'il a remis aux députés ; contrairement à la plupart des syndicats mexicains, il n'appuie aucun parti politique, laissant à ses membres la liberté d'adhésion; il a toutefois fait du lobbying auprès des députés, avec succès, car les représentants des principaux partis, dont le parti au pouvoir, sont maintenant divisés sur la question. Il a aussi sollicité et obtenu l'appui populaire : distribution de tracts, publicité dans les rues, collectes de signatures ; en avril, 2 300 000 signatures ont été déposées à la Chambre des députés !

Pour sensibiliser ses membres, il a produit des dépliants et des affiches et a organisé des rencontres sur les lieux de travail. Le 22 mai, il a organisé une marche regroupant 57 000 personnes. Parmi eux, il y avait un contingent de 5 000 membres dissidents du Syndicat uni des travailleurs électriciens de la République du Mexique (SUTERM), le pendant offi-



SME

FRENTE NACIONAL DE RESISTENCIA CONTRA LA
PRIVATIZACIÓN DE LA INDUSTRIA ELÉCTRICA



FNRCPIE

ciel du SME pour les autres États mexicains. Leur secrétaire général, Leonardo Rodriguez Alcaine, qui est aussi secrétaire général du Congrès du Travail (CT) et de la Confédération des travailleurs mexicains (CTM), centrale «officialiste» liée au parti au pouvoir, avait approuvé le plan de privatisation !

Notons en passant que le SME fait encore partie de la CTM, même s'il ne participe à aucune de ses activités. Il s'en retirera éventuellement, mais le fera à un moment stratégique. Pour le moment, il préfère profiter de l'hésitation du gouvernement à poursuivre la privatisation devant un risque d'éclatement de la Centrale. Il fait toutefois partie d'un front mis sur pied pour favoriser l'existence de syndicats indépendants. Le SME se distingue par son fonctionnement démocratique : il rejette le corporatisme; sa constitution lui interdit toute affiliation politique et ses dirigeants sont élus au vote secret.

Toutes ces actions ont porté fruit, puisqu'elles ont conduit à l'échec de la première tentative du gouvernement. Toutefois, ce dernier n'a pas renoncé à son projet. Conscient de l'opposition croissante de la population et des syndicats officiels et indépendants, le gouvernement a changé de stratégie ; il ne cherche plus à gagner

l'opinion publique, il négocie directement avec les partis d'opposition leur appui au projet. Le SME poursuit donc la lutte. Une autre grande manifestation SME-SUTERM a eu lieu le 25 août.

Conscient de l'importance d'élargir le front de lutte, le SME recherche des alliances, tant au Mexique qu'à l'étranger. Ainsi, il a créé avec d'autres syndicats, dont le SUTIN (industrie nucléaire) un front de défense de l'industrie électrique. Il a organisé un forum international des travailleurs de l'électricité du 21 au 28 septembre 1999 ; il espère y réunir des représentants des 5 continents. Seront à l'étude, les effets concrets de la privatisation sur les prix, les services, la compétition, le développement technologique, etc. ; on y discutera des liens entre la mondialisation et le développement des multinationales qui génèrent la concentration du capital plutôt que l'emploi ; on recherchera des façons de résister à la dilapidation de ce bien stratégique qu'est l'électricité dans un projet social pour tous.

Ce thème constituera vraisemblablement un des enjeux majeurs de l'élection présidentielle de 2000, avec celui de la privatisation du pétrole, préconisée par le leader du PAN, parti de droite à la popularité grandissante.

Claire Lalonde

LES PROTECTIONS SYNDICALES DANS L'ALÉNA, UNE INEFFICACITÉ FLAGRANTE

La soi-disant clause de protection des droits syndicaux contenue dans l'ALÉNA est l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT).

Cette entente, signée parallèlement à l'ALÉNA par les trois pays sous les pressions des grandes centrales syndicales canadiennes et américaines prévoit, en gros, la reconnaissance par les pays signataires de l'objectif d'améliorer

taires consiste à s'engager à appliquer leurs propres lois! Certains mécanismes de coopération et de consultation entre les trois pays sont prévus; des plaintes peuvent être déposées à l'encontre d'un Etat ou d'une société qui ne respecterait pas les lois domestiques. Cependant, seules les plaintes touchant la santé et la sécurité au travail, le travail des enfants et le non respect des normes minimales de travail peuvent

nada et au Mexique. Elle y emploie 32 000 personnes. Les usines du Canada et des États-Unis se vident peu à peu au profit des usines mexicaines. Mais les travailleuses et les travailleurs mexicains y ont la vie dure, notamment quant à leur sécurité au travail. Ceux de l'usine d'Itapsa avaient choisi d'adhérer à un syndicat indépendant affilié au Front authentique du travail (FAT) et voulaient quitter le syndicat officiel affilié à

associations des trois pays vouées à la défense des droits humains portèrent plainte au Canada contre Echlin-Dana, la CTM et les tribunaux mexicains, en invoquant que le Mexique avait enfreint les dispositions de l'ANACT, notamment en n'appliquant pas ses propres lois quant à la liberté d'association et à la protection des travailleurs. En décembre 1998, le Bureau administratif national (BAN) canadien, dans sa toute première décision rendue depuis l'entrée en vigueur de l'ANACT, donnait raison aux syndicats! Cette victoire est cependant bien symbolique puisqu'elle ne mènera en toute probabilité qu'à une consultation des ministres du travail des trois pays...

LES IMPACTS DE L'ALÉNA SUR LA POPULATION MEXICAINE :

	1994	1997	Variation
Pauvreté «modérée» (3 dollars U.S. par jour)	47 %	50 %	+3 %
Personnes détenant un emploi formel	36 %	33 %	-3 %
Personnes totalement sans emploi			+20 %
	1994	1999	
Salaires dans le secteur manufacturier			-23 %
Pouvoir d'achat du salaire minimum			-25 %

POUR UNE VÉRITABLE CLAUDE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS

Il faut, bien sûr, lutter pour inclure dans le texte des accords commerciaux des dispositions efficaces de protection des droits des travailleurs. Après tout, les accords contiennent bien des dispositions d'arbitrage obligatoire en cas de violation des droits commerciaux.

Mais l'ANACT aura au moins permis de mettre en lumière devant les instances internationales les terribles conditions de travail des travailleuses et travailleurs mexicains, la corruption des syndicats officiels et la partialité des tribunaux. Et plus important encore, à des organisations syndicales de faire front commun, au-delà des frontières...

Catherine Saint-Germain

les conditions de travail et la qualité de vie dans chacun des trois pays. On y consacre aussi 11 principes fondamentaux du travail, tels la liberté d'association et de former des syndicats, le droit à la négociation collective, le droit de grève, l'interdiction du travail forcé, de celui des enfants, l'établissement de normes minimales de travail, l'interdiction de la discrimination dans l'emploi, l'équité salariale entre femmes et hommes, la prévention et l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles et la protection des travailleurs immigrants.

Toutefois, la seule obligation concrète souscrite par les pays signa-

taire faire l'objet d'un arbitrage, initié seulement à la demande d'un pays signataire et dont la décision n'est toutefois pas susceptible d'exécution forcée, tout cela après une procédure longue, complexe et coûteuse à différents paliers d'autorité.

LES TRAVAILLEURS D'ITAPSA

Nous avons rencontré à Mexico d'ex-travailleuses et travailleurs de la société Itapsa, une filiale d'Echlin-Dana Corporation, une multinationale qui a son siège social aux États-Unis et qui exploite des usines de production et de distribution de pièces automobiles aux États-Unis, au Ca-

na la Confédération des travailleurs mexicains (CTM) qui les représentait ... Mais en raison d'une campagne d'intimidation menée conjointement par l'employeur et la CTM (congédiements, violence, surveillance continue) et d'une élection n'offrant pas les garanties minimales de fiabilité tenue également dans un climat menaçant, la CTM remporta le scrutin. Le tribunal mexicain saisi des plaintes du FAT les rejeta toutes.

UNE COALITION DE SYNDICATS PORTE PLAINTÉ

Une coalition de syndicats tant canadiens qu'américains et mexicains ainsi que plusieurs

LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL DU MEXIQUE ET AU QUÉBEC, MÊMES ENJEUX

La réforme du code du travail mexicain suscite de nombreux conflits entre les différents acteurs de la scène politique et syndicale. En effet, les répercussions issues d'une telle réforme pourraient changer à jamais le portrait actuel des relations de travail mexicaines. Les enjeux sont plus qu'importants. Cette réforme pourrait donc rééquilibrer les forces en présence ou encore casser à jamais les tentatives de démocratisation de petites organisations syndicales et communautaires.

Dans un premier temps, il faudra pour bien comprendre les enjeux de cette réforme, se référer à la structure politique du pays. Rappelons-nous qu'au Mexique les syndicats et le gouvernement sont liés. La présente réforme du code du travail remettrait en cause la longue tradition corporatiste du gouvernement. Certaines revendications sont importantes: **abroger le régime d'exception pour les travailleurs de l'état inséré dans la constitution, reconnaître les syndicats formés par les travailleurs et revoir l'organisation interne des tribunaux du travail.**

Au départ, notons que la Loi fédérale du travail fut instituée en 1932, mais c'est davantage sur l'article 123 de la Constitution mexicaine que la réforme porte. Instauré en 1917, l'article 123 reconnaît entre autre le droit d'accès à l'emploi pour tous, le droit à la grève, à la syndicalisation ainsi que celui de la libre négociation. Cependant, plusieurs modifications apportées depuis plusieurs années ont affaibli l'article 123, qui a été divisé en deux parties. La première (A) s'applique à tous les travailleurs du secteur privé alors que la deuxième (B) se concentre sur ceux de la fonction publique. La partie A stipule que de manière générale toute personne

a droit à un travail digne ainsi qu'à une organisation du travail conforme aux lois. En 1960, la partie B fut instaurée; elle vint alors exclure un nombre important de travailleurs. Différents types d'employés y sont expressément décrits, comme par exemple: les militaires, les marins et les membres de la sécurité civile. En procédant ainsi, on voulait limiter les droits des travailleurs. Les nombreuses modifications qui y furent apportées par la suite ont toujours rendu plus complexe l'exercice d'un recours par le travailleur. Aujourd'hui, la loi se fait carrément discriminatoire. L'ajout de ces restrictions permet de réduire considérablement les droits des salariés selon qu'ils sont régis par la partie A ou B.

Récemment une décision rendue par la Cour suprême a mis fin à cette importante contradiction entre l'article 123 et sa partie B. En fait, actuellement selon la loi, un seul syndicat peut représenter les salariés d'une entité. Ceux-ci ne disposent pas de choix quant à leur représentation syndicale. Ce jugement réitère le choix fondamental des travailleurs pourtant reconnu par l'article 123. Ce qui est perçu comme un gain majeur pour le FAT représente pour d'autres organisations syndicales un instrument de division de l'unité syndicale, parce que cela amène la possibilité de plusieurs syndicats à l'intérieur d'une même organisation.

Même si ce jugement vise à une reconnaissance légale des syndicats, les entreprises ne respectent pas les dispositions relatives aux conditions de travail et le gouvernement a instauré un véritable

démantèlement des droits des travailleurs. Nombreux sont les exemples qui illustrent la limitation de l'exercice des droits des travailleurs. Un exemple flagrant est cette entreprise en zone franche qui a récemment négocié une convention collective avec un syndicat avant même l'embauche de travailleurs! C'est qu'un contrat collectif est effectif au moment du dépôt devant les autorités concernées, pouvant alors amener la signature de convention collective entre les parties sans l'assentiment des principaux concernés. L'employeur a donc bel et bien la possibilité de négocier la convention collective avec le syndicat de son choix, qui de son côté ne fournira pas la dite convention aux travailleurs. Pour contrer ces pratiques, les partis de l'opposition exigent donc qu'il y ait un registre public national de l'ensemble des conventions collectives pour permettre aux travailleurs d'avoir accès à leur texte de convention.

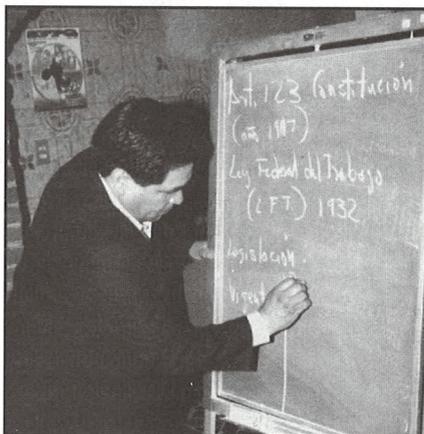
Non seulement les dispositions du travail font l'objet de débats mais également le tribunal habilité à arbitrer les conflits. Les membres de la Commission de la conciliation et d'arbitrage, choisis parmi le gouvernement, le patronat et les travailleurs, sont actuellement nom-

més par le Conseil Exécutif. Leur salaire étant insignifiant, le travail ne se fait plus, les documents relatifs aux conditions de travail s'empilent, alors que leur signature est nécessaire à leur mise en vigueur. Afin de réduire les délais et parce que ce mécanisme actuel de nomination des représentants suscite une controverse, il y a une proposition qu'une seule personne spécialisée en relations de travail ou en affaires sociales siège à la Commission.

En conséquence, nous croyons que la réforme du code du travail mexicain pourrait amener une réelle démocratisation du droit syndical. Toutefois dans le contexte de mondialisation, la volonté des États tend vers une diminution des coûts de la main-d'œuvre, ce qui nous amène à croire qu'elle ne sera peut-être pas mise en vigueur telle que proposée. La flexibilité de la main d'œuvre n'est-elle pas d'ailleurs un des objectifs centraux visés par notre future réforme du code du travail québécois? Et par flexibilité, n'entend-on pas une main d'œuvre disponible, non syndiquée et à la merci des employeurs?

Et même si la loi mexicaine mentionne qu'il ne peut y avoir d'affiliation syndicale internationale, nous pensons qu'il est essentiel que les centrales syndicales puissent se joindre à d'autres organisations internationales afin que des pressions mondiales s'exercent sur les gouvernements. Car finalement, un constat se dégage malgré les frontières, les cultures et les histoires différentes, les travailleurs québécois et mexicains ont à faire face aux mêmes difficultés en se heurtant à une négation de leurs droits en matière de relations de travail.

Anne Sarrasin
Chantal Grégoire



Eduardo Díaz, ouvrier devenu avocat, militant du FAT, nous explique le projet de réforme du code du travail mexicain.

DES NOUVELLES

LA COMMUNAUTÉ DE XICO

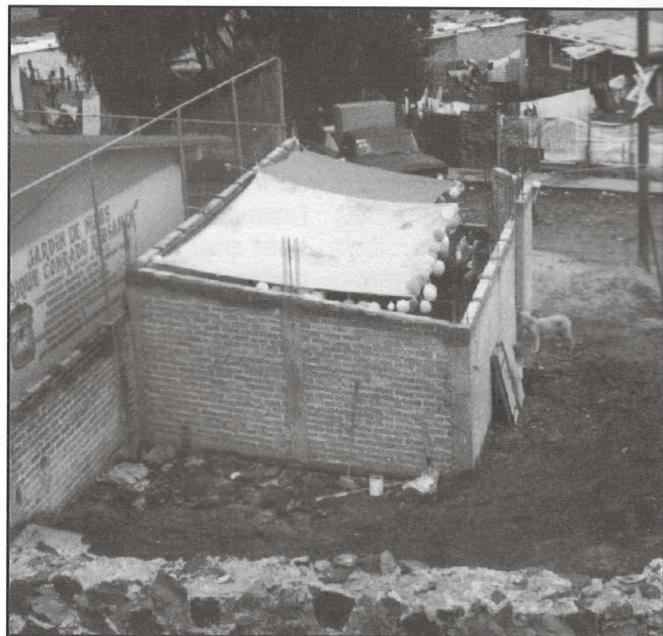
Tous les stagiaires du CISO avaient hâte de se rendre au village de XICO pour constater les progrès réalisés depuis un an dans le projet de construction de la bibliothèque centre communautaire. Ils ont pu voir les réalisations des 6 000 \$ récoltés, suite aux travaux de solidarité effectués au Québec par des participants du premier stage au Mexique. Ces fonds ont permis d'entreprendre les démarches en vue de la construction du centre.

Mme Blanca Trejo Morales, architecte et ex-animatrice de la Fondation Roberto Rivas (RORAC) (ONG mexicain indépendant) nous a informés qu'après plusieurs démarches entreprises pour l'obtention du terrain, le comité de *Mujeres de XICO* a fina-

lement opté pour une association avec la paroisse. En effet, la fabrique leur a offert un terrain et elles ont signé un contrat leur assurant l'utilisation des lieux pour les dix prochaines années, sans frais de location. Cette période écoulée, une nouvelle entente sera à négocier. De plus, la visite des lieux a permis au groupe de se rendre compte que l'argent recueilli a servi à l'aménagement du terrain, à la construction d'un mur de protection et à l'élaboration des plans de la future bâtisse.

Maintenant, tout semble prêt pour la construction du centre, mais une difficulté majeure subsiste : une somme de 50 000 \$ serait nécessaire pour compléter ce projet.

Hélène Roy



La bibliothèque en construction, sans son toit.



LES GRÉVISTES DE MORALES

Fidèle à la tradition, le groupe de stagiaires du CISO a rencontré les travailleuses et les travailleurs de l'imprimerie Morales et leur a remis le soutien symbolique des fruits d'une collecte. Ces travailleurs de grande ancienneté, de plus de 20 ans, sont en grève depuis le 13 juillet 1996, car la compagnie avait cessé de payer leurs salaires depuis deux mois, tentant ainsi de simuler un conflit de travail pour éviter ses obligations monétaires. Par un stratagème s'appuyant sur l'existence de leurs adresses civiles distinctes où l'entreprise exploitait ses activités, celle-ci a multiplié les procédures judiciaires afin de pouvoir poursuivre et ce, malgré la grève légale, ses opérations à l'une des adresses, et le conflit s'éternise depuis. Les grévistes tiennent pourtant le coup, continuent le piquetage et les activités d'information, leurs familles s'impliquant dans divers petits travaux qui les aident à survivre.

Catherine Saint-Germain

Gréviste de Morales depuis trois ans.

CIUDAD JUAREZ, 234 FEMMES ASSASSINÉES EN 7 ANS COMBIEN EN FAUDRA-T-IL ENCORE AVANT QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE S'INDIGNE?

«TOUT INDIVIDU A DROIT À LA VIE, À LA LIBERTÉ ET À LA SÛRETÉ DE SA PERSONNE.» (ART. 3)
«TOUTE PERSONNE A LE DROIT DE CIRCULER LIBREMENT ET DE CHOISIR SA RÉSIDENCE À L'INTÉRIEUR D'UN
ÉTAT.» (ART. 13)

Déclaration universelle des droits de l'homme

Cette histoire aurait pu être un fait divers ordinaire. Rien au départ ne laissait présager que les «choses» iraient si loin. Sauf peut-être le fait que cette petite ville industrielle accueille chaque mois une centaine de familles provenant de partout au pays, que les quartiers populaires sont misérables et que la qualité de vie se détériore depuis plusieurs années entraînant ainsi un accroissement sérieux de la consommation de drogues et d'alcool.

Le développement industriel démesuré et la crise économique de 1982 ont forcé nombre de femmes mexicaines à quitter le foyer pour subvenir aux besoins de leur famille, engendrant ainsi une «réforme» du noyau familial et de la structure sociale. Malheureusement, selon la Coordination nationale des femmes du FAT, seules artisanes de ces changements, les femmes en ont aussi été les victimes. En effet, les hommes contraints de constater cette incursion des femmes dans des domaines qui leur étaient jusque là réservés et frustrés de perdre le pouvoir qu'ils exerçaient seuls, ont réagi de façon brutale.

Dans ce contexte, il n'est pas

étonnant que cette ville soit le théâtre d'une tragédie depuis 1993. En effet, plus de deux cent trente-quatre femmes ont été enlevées, violées et assassinées à ce jour. Uniquement en 1993, on a retrouvé les corps de 145 femmes dans le désert longeant cette ville

Après enquête, les autorités policières déclarèrent qu'il s'agissait «de femmes aux mœurs légères qui sortaient tard le soir, en jupe courte». Ce qui les caractérisait davantage, c'est qu'elles étaient jeunes, — entre 10 et 25 ans —, que la plupart d'entre elles provenaient d'ailleurs au pays; elles étaient venues travailler dans cette ville industrielle, et qu'elles avaient peu ou pas de famille.

Il fallut attendre 1998 pour qu'enfin on publie cette affaire. Un journaliste américain venu dans cette ville fut touché par le témoignage des familles. Il publia cette histoire aux États-Unis où elle fit beaucoup de bruit. Les reporters internationaux s'emparèrent de l'histoire et cela gêna les autorités mexicaines dont des élections municipales approchaient. On trouva rapidement un coupable: un immigrant arabe. Cependant, les meurtres continuèrent. L'an



«Compagnon, je demande seulement de vivre dans le respect et la dignité».

née dernière, une jeune fille de 14 ans fut retrouvée vivante. Elle accusa le chauffeur d'autobus des maquiladoras de l'avoir violée et laissée pour morte. L'industrie internationale, pour laquelle elle travaillait, n'aima pas cette «publicité». Elle poursuivit les parents! La jeune fille avait, soi disant, menti sur son âge lors de l'embauche; elle aurait dit avoir 16 ans!

Depuis les meurtres continuent et ce malgré l'arrêt de cinq chauffeurs d'autobus. Les regroupements de femmes et les groupes communautaires sont désespérés. Ils ne savent plus à qui s'adresser pour faire cesser cette tuerie. Même la C.I.A. n'a pas su trouver de coupable, ils ont laissé entendre que des policiers étaient complices et qu'il était impossible de savoir la vérité. Par ailleurs, les autorités policières ne livrent aucune information concernant cette affaire. Ce que les groupes de femmes savent, ils

l'apprennent des journaux.

Pour nous, cette histoire n'est pas seulement un fait divers. Imaginons une seule minute qu'à Montréal, dix femmes disparaissent et soient retrouvées mortes et ce à raison d'une par semaine: le pays entier en serait chaviré. Ces attaques — tant les meurtres que la violence conjugale grandissante — «...violent les principes de l'égalité des droits et du respect de la dignité humaine, elles entravent la participation de femmes, (...) à la vie sociale, économique et culturelle de leur pays, elles font obstacle à l'accroissement du bien-être de la société et de la famille et elles empêchent les femmes de servir leur pays et l'humanité dans toute la mesure de leurs possibilités.» (Extrait du préambule de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.)

Ce qui aurait pu être au départ un fait divers se révèle une horrible tuerie dont le silence international est tout aussi infâme!

Guylaine Gadbois



À CIUDAD JUAREZ, ON COMPTE
6384 BARS POUR 624 ÉCOLES !
CAS DE VIOL ET DE MEURTRES RECENSÉS PAR LE
CENTRE CASA AMIGA DE CIUDAD JUAREZ.
• POUR L'ANNÉE 1998 : 537 CAS DE VIOL ET 634
CAS DE VIOLENCE FAMILIALE
• POUR L'ANNÉE 1999 (ET CE JUSQU'AU MOIS DE
MAI SEULEMENT) : 890 CAS DE VIOL ET 9700
CAS DE VIOLENCE FAMILIALE.

NI CORPORATISME D'ÉTAT, NI NEO-LIBÉRALISME : L'AUTOGESTION

Le syndicalisme officiel au Mexique, on l'a vu, est la voie d'intégration de la représentation ouvrière à la structure politique de l'état : dans ce pays, c'est le corporatisme d'état comme Mussolini, entre autres, l'avait rêvé, qui est incarné depuis 70 ans par le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI).

La corruption, comme la répression, n'aura pas été un moyen d'exception pour conserver ce pouvoir à travers les années. Il est, par conséquent, extrêmement difficile de lui faire échec. Il fait sa politique à peu près sans entraves et passe les accords qu'il veut avec qui il veut pour autant que les intérêts personnels de ses dirigeants et de leurs amis soient bien servis. Il n'en a pas été autrement avec l'ALENA et l'accord s'est bâclé avec la tête de la «Corporation» dans le mépris total des intérêts populaires : des engagements de privatisation de l'économie ont été pris dans tous les domaines.

Malgré l'apparence de pérennité de ce pouvoir, cependant,

il ne faut pas croire que les mexicains ont baissé les bras. Bien au contraire, la démocratie s'enracine petit à petit dans un terreau de mieux en mieux préparé. En effet, nous avons rencontré, dans la société mexicaine, plus d'un ferment d'espoir dans plus d'un secteur de cette société et en cela nous sommes optimistes devant les alternatives qui s'ouvrent aux militantes et ces militants syndicaux, paysans et populaires. Des travailleuses et des travailleurs syndiqués de tous les secteurs cherchent soit à démocratiser leur syndicat officiel soit à créer un ou des syndicats indépendants; d'autres ont repris l'entreprise qui les avait mis à la porte et l'ont transformée en usine autogérée par le personnel. Ailleurs, nous avons vu des citoyens qui ont pris en main l'organisation de leur quartier et y ont assuré les services sanitaires (eau et égouts) et de loisirs, inexistantes auparavant. Mieux encore, la sécurité civile c'est aussi leur affaire car, expliquent-ils, la police qui n'a jamais servi qu'à les réprimer et les violenter ne saurait leur

être d'aucun secours en cette matière à moins de ne venir, encore, les réprimer. Dans la campagne, des associations de paysans prennent aussi leur sort en main sur leurs propres bases et s'organisent collectivement pour gérer leurs terres, leurs cultures et leurs récoltes et les mettre en marché à des conditions qui sont tournées vers les intérêts des producteurs.

Qu'il s'agisse des ouvriers de l'usine **Union Provisa**, dans la municipalité de **Coalcalco** près de Mexico, qui produisent du verre domestique et commercial (*et un homme nouveau*, pour reprendre leur propre mot) dans leur usine autogérée depuis 1985; qu'il s'agisse des femmes de Irapuato à quelques centaines de kilomètres de Mexico qui, d'une trentaine (dont un, mais un seul, homme) qu'elles étaient il y a une quinzaine d'années ont maintenant développé plusieurs collectivités «autogérées» ou vivent de six à sept mille personnes par village; qu'il s'agisse des paysans regroupés dans le **FAT** (*Front Authentique du Travail*)

et qui organisent leur autonomie dans les campagnes; qu'il s'agisse des femmes de quartiers de Mexico qui reconstruisent leurs maisons après le tremblement de terre, toujours nous sommes en présence de pièces d'un ensemble en construction, et toutes ces pièces semblent reliées par un esprit commun, une approche commune, une même volonté d'échapper à l'autorité centralisée et monopolisée au service du pouvoir concentré en quelques mains : ce ferment commun aux multiples alternatives en développement, c'est ce projet multiforme et aux racines nombreuses et complexes : **l'auto-gestion**.

À la source de cette approche, il y a le choix de regrouper, à partir de la base c'est-à-dire du plus près des gens et de leur vie concrète, des personnes qui ont des activités en commun (loisirs, sports, activités créatives ou artistiques, études, etc.) ou encore qui vivent une même réalité sociale (travail, quartier, etc.) de telle sorte que l'unité sur laquelle reposent les actions

Frente Auténtico Del Trabajo



Resistencia Obrera

entreprises en commun soit fondée sur les **intérêts communs** et non pas sur une idéologie (politique, religieuse, philosophique, etc.) qui s'avère souvent un facteur de division. Regroupées à partir de leurs intérêts, les personnes arrivent plus facilement à partager des idées communes et à entreprendre ensemble l'action pour solutionner le problème qui les a réunies ou pour réaliser le projet qu'ils ont formulé. Ces forces ainsi regroupées ne doivent pas en rester là car elles n'iront pas loin, seules, chacune dans leur coin avec leur action locale ou leur projet particulier... C'est ici que le **FRONT** y trouve sa place. Il s'agit, ici, d'un modèle d'organisation permanente que nous ne devons pas confondre avec les coalitions ponctuelles ou occasionnelles que nous créons parfois chez nous et que nous nommons de diverses manières apparentées (par exemple : les «fronts», communs, ou autres...). Ce **Front**, c'est l'ensemble des organisations de base qui le forme à partir des délégués de quartier, d'usine, de coop. etc. Il fournit à ses membres individuels et collectifs un lieu de **concertation politique** à moyen et à long termes de même que des services de **formation, de consultation** et d'**organisation** conformes à sa déclaration de principes et à son programme d'action.

Depuis 1960, ce qui n'est pas rien dans cette société au pouvoir absolument hostile à toute activité ou force non «officielle», le **FAT** travaille à construire cette alternative

démocratique et populaire au corporatisme d'état : le **socialisme autogestionnaire**. Instruit des leçons historiques apprises des luttes ailleurs et de sa propre expérience mexicaine, le **Frente autentico del trabajo** regroupe des syndicats ouvriers, des fédérations, des organisations paysannes, des ouvriers agricoles, des coopératives, un réseau spécifique de militantes dont des représentantes participent à la direction centrale. Il compte maintenant des bureaux dans plus de la moitié des états du Mexique et entretient des relations de coopération et de solidarité avec de nombreuses organisations syndicales à l'étranger dont la UE avec qui il travaille activement à l'organisation syndicale des ouvrières et des ouvriers des *maquiladoras*. Sur le terrain, il a fondé le *CETLAC*, un centre d'études et atelier de formation des travailleurs enraciné dans le milieu de vie des travailleuses et travailleurs de *maquiladoras* et qui vise à pénétrer ces usines et à y implanter un syndicat libre. Dans un horizon plus large, le *Front* a participé à la fondation et contribue directement au *REMALC*, le réseau mexicain d'action face au libre-échange qui est lui-même un partenaire du **RQIC** qui avec d'autres encore préparent «Des alternatives pour les Amériques».

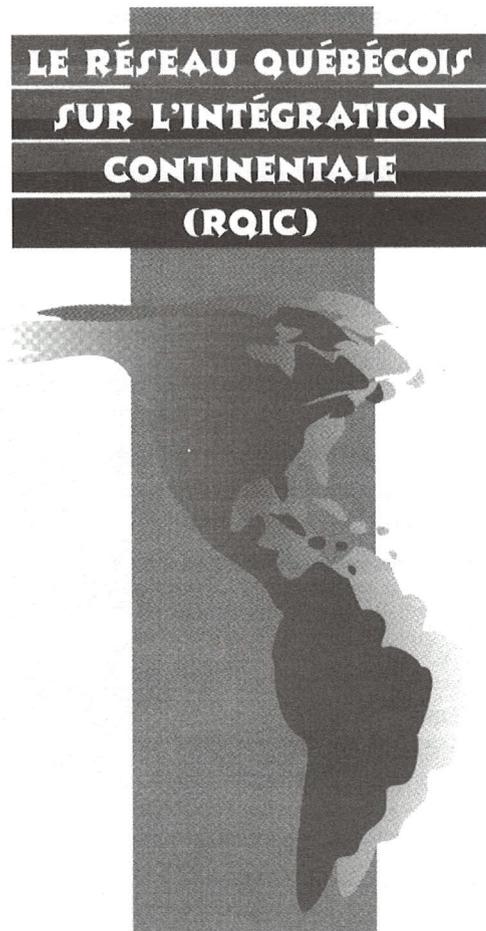
Ainsi, que l'on soit dans l'usine autogérée *Union Provisa*, près de Mexico; ou au *Cetlac*, à Ciudad Juarez; ou dans une coopérative de construction domiciliaire,

dans un quartier de Mexico; ou autour d'une table de travail du *RQIC*, au Québec; ou membre d'un syndicat québécois relié à **CISO** on peut voir que nous sommes en mesure de contribuer à la construction d'alternatives ici et ailleurs. C'est d'ailleurs une des caractéristiques les plus intéressantes des forces progressistes mexicaines : leur systématique préoccupation de proposer une autre approche, une autre façon de faire, sur une base autonome. Comme nous le disaient les travailleurs de *Union Provisa* : «**nous ne prétendons pas être l'exemple à suivre, nous voulons**



seulement montrer qu'il y a des alternatives, que nous en sommes une et que les travailleurs peuvent faire autrement quand ils s'organisent, qu'ils se prennent en main».

Marcel Duhaime



UN PEU PARTOUT AU MEXIQUE, LES GROUPES POPULAIRES S'ORGANISENT

«TODA LUCHA DEBE SER ALEGRE » (TOUTE LUTTE DOIT SE FAIRE DANS LA JOIE)

Antonio Villalba, juillet 1999

À CIUDAD JUAREZ... À LA FRONTIÈRE AMÉRICAINE

Ils s'appellent Patricia, Francisco et Graciela. Tous les trois travaillent pour l'OPI (Organisation populaire indépendante). Cet organisme, dont Patricia est la directrice, a mis sur pied plusieurs projets concrets dans le milieu. Entre autres, un réseau de garderies pour les enfants des travailleuses des maquiladoras. Comme nous l'explique Graciela, c'est un projet d'autogestion où les parents doivent s'impliquer et qui vise, comme toute bonne garderie, à garder les enfants mais aussi à les stimuler et à améliorer leur vie dans leur maison avec leur mère. Selon l'avis de quelques-unes de mes collègues : «Même au Québec, on ne voit pas souvent d'aussi belles garderies...».

Francisco, lui, travaille davantage au niveau de l'environnement. Il n'est pas nouveau pour nous tous de voir des gouvernements et des spécialistes d'université dire de belles choses sur l'environnement et... de ne rien faire!!! Au Mexique non plus! Donc les différents comités qui ont été mis sur pied luttent pour que la population des quartiers défavorisés aient accès à l'eau potable et à des routes pavées et qu'elle se préoccupe du recyclage des déchets. Un de leurs objectifs, c'est faire des pressions pour que les dirigeants passent du dire au faire. Tout un mandat!!!

À IRAPUATO.... À 400 KILOMÈTRES DU MEXIQUE

Elle s'appelle Maria Guadalupe, elle est la coordonatrice de COPI (Centre de l'organisation populaire indépendante). Il y a 11 ans, en protestation contre la hausse du tarif de l'eau, avec un groupe de femmes et un homme, elle a mis sur pied un regroupement populaire de paysans, d'ouvriers et de femmes. Ce regroupement avait pour objectifs que la population ait une vie décente, qu'elle ait accès à de meilleurs logements et que les terres ancestrales ne soient pas enlevées aux paysans. Elles sont maintenant quelques milliers. Elles ont construit de leurs mains des quartiers complets, des rues, des aqueducs, des égouts, des écoles, des églises et... des trottoirs. Pour habiter ces quartiers, une seule condition... mettre la main à la pâte.

À XICO.... DANS LA VALLÉE DE CHALCO, PRÈS DE MEXICO

Elle s'appelle Juana Rodriguez Martinez, elle est responsable d'un comité qui a été mis sur pied pour construire une bibliothèque. Tout le village s'est impliqué, que ce soit le directeur de l'école secondaire, l'élu municipal, le curé et naturellement une grande partie des femmes du village. Ensemble, ils luttent avec beaucoup de courage pour que leur communauté s'améliore et que leurs enfants aient une meilleure vie que la leur.

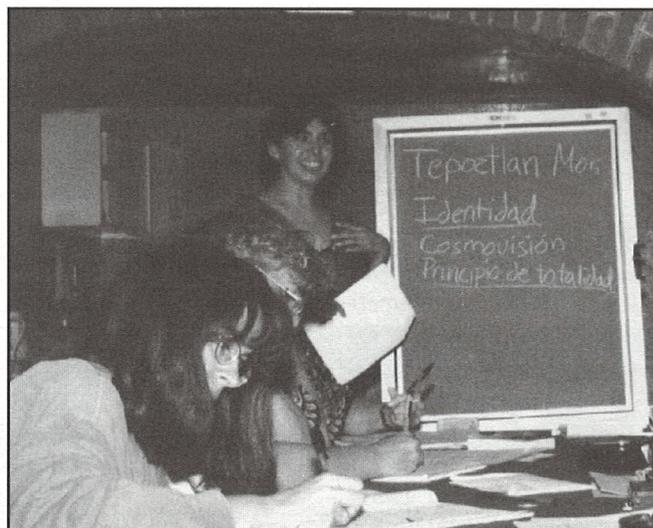
DE RETOUR AU QUÉBEC...

Ce n'est pas tous les jours qu'il nous est donné la chance de connaître un pays à partir de ses luttes. Au lieu de visiter les musées, les plages, les sites historiques, au Mexique nous avons rencontré les femmes, les hommes et même les enfants qui rêvent d'une société meilleure et curieusement leur rêve ressemble étrangement au nôtre. De toutes ces rencontres, je retiens deux choses qui me paraissent importantes pour nous et qui pourraient nous aider dans nos luttes.

Premièrement, une phrase d'Antonio Villalba (membre du FAT) lors de notre fête avec les professeurs de la Nueve, une section de la CNTE : «Toute lutte doit se faire dans la joie», on doit s'amuser, on doit rire, parfois c'est tout ce qui reste aux personnes.

Deuxièmement, la solidarité. Il faut s'unir mondialement, mais ne pas oublier d'être solidaires dans nos luttes, ici même, entre nous, que l'on soit du mouvement syndical, du mouvement populaire et communautaire autonome.

Claire Lavoie



Araceli Angeles Juarez nous présente le panorama du Mouvement populaire mexicain

Malheureusement, il n'y a pas de syndicat. Ce n'est pas autorisé.»
«Il manque juste un écriteau :
Les syndicats sont interdits»

QUI EN PROFITE?

Les entreprises accumulent des profits toujours plus élevés aux dépens des travailleurs du Canada et des États-Unis, qui perdent leur emploi quand les usines ferment leurs portes pour se réimplanter au Mexique. Les Mexicains y perdent également au change, car même lorsqu'ils ont des emplois, ils ne sont pas suffisamment payés pour sortir des taudis de bois et de carton qu'ils habitent, dans les bidonvilles près des belles usines.

LA RÉPUTATION DES SYNDICATS?

Au Mexique, les gens voient les syndicats comme un problème. Ils ne savent pas ce qu'est un syndicat libre; c'est pourquoi la plupart de ces usines ne sont pas syndiquées, et celles qui le sont, environ 20 %, sont contrôlées par le gouvernement. L'organisation syndicale est difficile à construire notamment à cause du roulement constant du personnel entre les maquiladoras. Lorsque la syndicalisation s'accomplit, on doit souvent tout recommencer avec de nouvelles personnes.

Pour toutes ces raisons, je dois conclure que les maquiladoras

me rappellent étrangement la lutte syndicale du Québec, dans le contexte du mouvement ouvrier d'après-guerre. Ici aussi, les travailleurs et travailleuses étaient exploités, tout comme au Mexique. Les syndicats indépendants et combatifs distribuaient des tracts à la porte des usines pour nous convaincre que le mouvement ouvrier ne pouvait compter que sur lui-même pour faire la lutte non seulement aux multinationales réactionnaires, mais également aux autorités établies tant locale, provinciale que nationale. Je me souviens que les travailleurs et travailleuses du Québec ont réussi à se solidariser par des campagnes de boycottage des produits de ces entreprises.

Finalement, nous avons réussi à nous organiser syndicalement et nos luttes nous ont rapporté de bons résultats, d'où nos meilleures conditions de travail. Le modèle de développement proposé par les Américains au Mexique présente plusieurs similitudes avec la situation qui prévalait au Québec, dans les années de Duplessis. C'est pourquoi je suis confiante pour les travailleuses et les travailleurs des maquiladoras, ils sont en voie de s'organiser syndicalement. Ils ont beaucoup de travail à faire, mais avec l'appui de la solidarité internationale, il y a de l'espoir pour eux.

Pierrette Giroux

LEXIQUE

ALENA : Accord de libre-échange nord-américain.

AMI : Accord multilatéral sur les investissements.

ANACT : Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail.

CETLAC : Centre d'études et de formation sur le travail.

CIA : Agence centrale de l'information.

CILAS : Centre de recherche sur le travail.

CISO : Centre international de solidarité ouvrière.

CNTE : Coordination nationale des travailleurs de l'éducation.

CTM : Confédération des travailleurs du Mexique.

FAT : Front authentique du travail.

PAN : Parti de l'action nationale.

PEMEX : Pétroles mexicains.

PRD : Parti de la révolution démocratique.

PRI : Parti de la révolution institutionnelle.

REMALC : Réseau mexicain d'action face au libre-échange.

RQIC : Réseau québécois sur l'intégration continentale.

SME : Syndicat mexicain des électriciens.

SNTE : Syndicat national des travailleurs de l'éducation.

STIMACHS : Syndicat des travailleurs de l'industrie du métal et de l'acier.

SUTERM : Syndicat uni des travailleurs électriciens de la République du Mexique.

SUTIN : Syndicat des travailleurs de l'industrie nucléaire.

UE : United Electrical, Radio and Machine Workers of America (USA).

UNAM : Université nationale autonome du Mexique.

ZLÉA : Zone de libre-échange des Amériques.

NOS SOLIDARITÉS

- Informer largement les membres de nos organisations syndicales et populaires des conséquences du libre-échange au Mexique.
- Appuyer le FAT dans son action de syndicalisation des travailleuses et travailleurs des maquiladoras au nord du Mexique.
- Accroître nos relations avec les organisations syndicales et populaires en lutte contre les conséquences du libre-échange : FAT, RMALC (Réseau mexicain d'action face au libre-échange), UE (United Electrical, Radio and Machine Workers of America), les syndicats américains à la frontière mexicaine, etc.
- Promouvoir, à l'intérieur de nos organisations, toute action visant à faire connaître les effets de l'intégration continentale (ZLÉA, AMI, etc.) et favoriser la participation à des regroupements ou des colloques qui font avancer les luttes contre cette intégration au service des grandes transnationales.

Note :

Ce dossier Solidarité sur le Mexique est un complément de ceux publiés auparavant :

- *Avril 1997 : Au Mexique, l'ALÉNA, au profit de qui ? (Vol. 19 n° 1)*
- *Septembre 1998 : Face au libre-échange dans les Amériques, Ensemble, il faut agir (Vol. 20 n° 2)*

Par conséquent, dans la mesure du possible, nous avons tenté de ne pas répéter le contenu des numéros précédents.

Des exemplaires de ces numéros sont disponibles au CISO ou auprès des organisations syndicales participantes.



LE GROUPE DES STAGIAIRES AU MEXIQUE 1999

Solidarité est une publication du Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

9405 rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3 • Tél. : (514) 356-8888 • Télécopieur : (514) 356-0475 • Courriel : ciso@cam.org

Coordination : Roger Saucier

Rédaction : Marcel Duhaime (CEQ), Guylaine Gadbois (CEQ), Bernard Guertin (CEQ), Claire Lalande (CEQ), Hélène Roy (CEQ), Philippe Boudreau (CSN), Sylvia Goldfarb (CSN), Giuseppe Gargiso (SCEP-FTQ), Pierrette Giroux (SCEP-FTQ), Catherine St-Germain (TCA-FTQ), Chantal Grégoire (SFPQ), Claude Roy (SFPQ), Anne Sarrasin (SFPQ), Claire Lavoie (SPQ) • Photos : Philippe Boudreau et Marcel Duhaime

Comité de rédaction : Marcel Duhaime, Guylaine Gadbois, Sylvia Goldfarb, Bernard Guertin, Roger Saucier • Relecture : Guylaine Gadbois

Page couverture : *jeune ouvrière de 13 ans en grève, usine Congeladora del Rio.*

Infographisme : Louise Gravel • Impression : Imprimerie Maurice Séguin Inc.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Ce stage a été rendu possible grâce à une contribution financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

